

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 47  
  
**Artikel:** Pour chasseurs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213442>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vos ai bun ti cognu lo *Djean de la Bechatze*,  
On petiou l'hommo, cort, rodzo et chun

[mouchtatze,  
Gadatze mau pigni, la gotta ou bet dou naz,  
Avouai granta kajaka et tsauthé pas tru bas,  
D'amaé bun medzi et bairé encor mi  
Quand l'ai cothaé run, ma perghiu por pahi  
D'allà pas mé bun, et quand fadai chadi  
Cha borchetta dè pi, naire co dou tzerbon,  
Fajai portant on mors dè thun then meleïon...  
Cha fenna, la Caton, lo teniai à l'éthatze.  
Allun, cho lai dejai, mon Djean de la Bechatze,  
Va-t'un badi f purs, et éderdré la vatze!  
Quand l'arri totournai, tou revundri choupâ,  
No nos audrunt droumi, por nos bun retzaôda.  
Caton étai encor pecheintameint galéja...  
Mâ, douz amis qu'éthan aotrè vers la deléje  
Lo tougnant dou dai et mon Djean decampa...  
...Vo chodé ti chein que d'é quie *frou et la cappa*  
Et ouéro faut grand tun por dzuf du tré pots.  
Tant y a que, quand Djean eut pahi choun écot,  
On odze lo Michè criâ : « L'a sonnè douze ! »  
Ma quand fu untzu li, la Caton l'ai crié : « Ouzé ».  
Quié ven tou fère ché ? Vaica di ballés haurés !  
Tou pau droumi cholet. — Lo Djean put ché

[chakauré.  
Et che n'alla droumi ou païdo dè déchü  
« Quié diablo, pinche-te, quan ché fu dévethu,  
Mé faut te fère ora ? Tè, vaica lo *Progrès*  
Por mé déjunnoï, n'un deri on trochet.  
Bon, tinqe onco lau Club, avouai lo Char Coqui.  
Té bourlai por di fou, d'allà chun reboudi !  
Faran-te pas bun mî, che d'âmont tant crojà,  
D'allà ou Montédi, tant mun lai depâla... »

Ma Djean d'éthai pas pî on bet  
Dè chon article dou *Progrès*  
Que droumechai dza qu'ouna trotze.  
Ma fai, d'avai sobilla la motze,  
Mon Djean, tou pourré t'un répeintre !  
Vède-ti pi bun ton capet,  
L'ai ia chi tsancro dè motzet.  
Que coumethé gadâ dè preindré...  
L'affère va mau !... Lo motzet  
Et la motze chant bet à bet.  
Et dou tun que chondzé à Caton,  
Lo motzet preind foui tot dè bon.  
La cappa fâ ouna thambaye  
Counun che d'éthai dè tsenèyo.  
Ma quand lo foui prinje i pai :  
— « Aï, lo grand diablo t'eïnlevai... »  
Dépatzun-no dè chun détiendre,  
Chun revédi noutra Caton, et vedun-no per la

[majon  
Que lo foui lai allé pas preindré...  
Tè preinjé pi ! L'é dza moujâ,  
Tota l'ivoua l'é pacha bas...  
D'arrué bun choveint qu'on fâ  
Chein qu'on n'arrai pas volu féré,  
Et qu'on chun va bouta lo naz  
Dein ouna tota crouie afféré !  
La cappa ché trova pllie d'a mailia bourlaïte  
Et la tithe di Djean gadatzet untanaïe.  
Djean, porournai la né, prein chon motchiaô  
[dè fouatta  
Et fa quatro motzèt à cha novella cappa.  
(Le *Progrès*).

**Au restaurant :** — Patron, y a-t-il longtemps  
que votre famille possède ce restaurant ?  
— Certainement, monsieur, il appartenait  
avant moi à mon père et à mon grand-père.  
— Ah ! vraiment. Et le poulet que vous m'avez  
servi appartenait aussi à votre grand-père,  
sans doute.

**Pour chasseurs.** — Un chasseur s'adressant  
à un campagnard :  
— Dites-moi, monsieur, avez-vous beaucoup  
de lièvres, ici ?  
— Des lièvres !... Oh ! mossieu, les lièvres,  
ça pupille !

<sup>1</sup> C'était l'époque où le Club du Rubly faisait  
opérer des fouilles au château Cottier.

## LE DÉLUGE

**M**ONSIEUR et madame — mettons Trois-Etoiles, voulez-vous — n'ont pas d'enfants et pas de bonne. C'est madame qui, en ménagère diligente et habile, prépare les repas et, avec le concours d'une femme de journée, entretient la propreté du logis.

Tout irait donc pour le mieux, si madame Trois-Etoiles n'était affligée d'une infirmité, assez commune, du reste, chez ses semblables : elle a, dans la bouche, un petit organe qui est en perpétuel mouvement. Madame Trois-Etoiles souffre d'un insatiable besoin de causer. Et c'est cela, seulement, un rien, à première vue, qui empêche M. Trois-Etoiles de déclarer qu'il est le plus heureux des maris.

N'ayant ni enfant ni bonne, M<sup>me</sup> Trois-Etoiles, après le départ de monsieur, pour son bureau, reste seule au logis. Personne avec qui converser. Ses travaux de maison, encore qu'ils l'absorbent toute la matinée, ne parviennent pas à conjurer le mal. Maintes fois, elle se surprend à parler toute seule. Ces soliloques, s'ils sont fréquents, ne sont pas longs. C'est une soupape de sûreté, tout de même. Sans cela !...

Mais quand monsieur rentre pour dîner, quel débordement, quelles cataractes, mes amis ! Il faut que ça sorte. Tout est sujet à un nouveau flot de paroles, vaines, le plus souvent. Où suffirait un mot, madame Trois-Etoiles en dit libéralement trente, cinquante, cent !

Monsieur est submergé, englouti, annihilé. Il ne dit mot. D'abord on ne lui en laisse pas le temps ; et puis, il ne sait que trop le dicton : « Qui répond, appond ». Vaut-il, le soir, faire sa correspondance ou, à l'abri des importuns qui l'assiègent en son bureau le jour durant, préparer quelque rapport ou quelque mémoire pour le lendemain, madame est là qui ne lui fait pas grâce d'une syllabe. Comment rédiger en pareilles conditions !

Monsieur est résigné, car il ne peut échapper à cette innocente, que dis-je ? torturante tyrannie. Bénit-il le soudain « désir » qui l'oblige, comme chacun, à s'isoler quelques minutes ? Même ce refuge, pourtant sacré pour d'autres, n'en est pas un pour lui. Allant et venant dans le vestibule, s'arrêtant même devant la porte, madame poursuit, impitoyable, la... conversation. Elle ne connaît pas d'obstacle.

C'est un vrai martyr. Ce pauvre M. Trois-Etoiles en maigrit de jour en jour ; il en partira, sans doute, car il n'a de bon que la nuit, quand madame, les paupières closes, vaincue par le sommeil, s'en va conter ses petites affaires à Morphée. A ce moment-là, monsieur, toujours sur le qui vive, ne dormant que... d'une oreille, immobile, crainte d'éveiller son tyran, murmure, en poussant un gros soupir : « Ouf ! Quand donc aura-t-elle tout dit ? » J. M.

## A LA BIFURCATION DE MONTÉTAN

Nous recevons la lettre suivante. Elle pose une question intéressante, à laquelle pourra sans doute répondre un de nos lecteurs.

Lausanne, 11 novembre 1917.

**L**a rédaction du *Conteur Vaudois* serait-elle assez obligeante pour accueillir une question concernant les routes cantonales situées à l'ouest de la ville de Lausanne ?

« Voici, à titre d'introduction, ce que j'ai appris tout dernièrement à ce propos. Je crois que cela intéressera bien des amis du « *Conteur* ».

« Au nord du bois de Valency, à Montétan, au pied de la maison du vigneron de Valency, M. François Muller m'a fait remarquer deux bornes cantonales au pied de sa maison, qui, autrefois, était un *relai de poste*. Ces bornes, très bien conservées, ne paraissent pas très anciennes, cependant, je rappellerai ce que j'ai appris, il y a 50 ans, de ma chère mère, aujourd'hui défunte :

« Autrefois, la diligence pour Neuchâtel partait de la place St-François, montait la rue du Grand St-Jean puis, par la rue de l'Halle, le Maupas (ou « mauvais pas »), allant jusqu'à Collonges. De là, elle descendait le chemin de Montétan (de « monte tant »), puis croisant plus bas, la route d'Echallens, à l'ouest de la campagne de la *Tente*, propriété Delessert, continuait au nord où l'on aperçoit les grands murs du vignoble de Valency, propriété de M. de Sévery. »

« J'ai compris la raison de si hauts murs. C'est que la route cantonale passait par là, avant les routes d'Echallens et d'Orbe, qui ont leur bifurcation à Montétan. J'ignore la date de construction de ces deux murs. Je dirai, pour conclure, que la vieille route dont j'ai parlé aboutissait à l'avenue actuelle de Valency, qu'elle devait couper au milieu, pour aboutir, je le crois, vers le vieux « Tilleul de Prilly. »

« Je laisse à de mieux informés que moi, de poursuivre, mais je serais très heureux d'apprendre, par le *Conteur*, la continuation de cette route, sans omettre *Collonge*, car, de là, une autre route postale s'en allait par Beau-Soleil, la Valombreuse-Pré-Nancy-la Fleur de Lys, puis de là, sur Jouxens-Mésery. C'était je crois, la route pour Pontarlier-Paris. »

« A cette époque reculée, en 7 ou 8 jours, même moins, une lettre donnée à Lausanne pour Paris, était arrivée à destination. Aujourd'hui, avec la guerre, il n'en est plus ainsi.

« Recevez, Messieurs du *Conteur*, les cordiales salutations de votre vieil abonné, »

« Charles Schneider. »

**A la théorie.** — Un lieutenant s'évertuait à exposer une théorie à ses soldats, dont quelques-uns s'étaient endormis.

Survient le colonel. Il a remarqué les dormeurs et en réveille un :

— Qu'est-ce que vient de vous dire votre lieutenant ?

— ?...

— Vous n'avez pas compris ce que vous a dit votre lieutenant ?

— Non, mon colonel.

Alors l'officier supérieur s'adresse au jeune officier.

— Lieutenant, celui qui explique quelque chose à ses subordonnés qui ne le comprennent pas est un imbécile ! M'avez-vous compris ?

— Non, mon colonel.

## UNE MÉPRISE

L'*Almanach de Genève*, publié sous les auspices de l'Institut national genevois (Ch. Eggimann et Cie, éditeurs), donnait, dans son édition de 1901, la plaisante histoire que voici.

**U**n verre, docteur ?  
Le Docteur Germain arrêta son cheval et regarda son interlocuteur. C'était un petit homme gros, très remuant, qui se tenait sur le pas de porte de son magasin.

— Ma foi, Jean-Louis, ce n'est pas de refus, par cette chaleur, vous savez....

Le docteur Germain sauta assez légèrement à terre et passa la bride du cheval dans un anneau fixé au mur de la maison. Cela fait les deux hommes descendirent à la cave.

— Comment le trouvez-vous docteur ?

— Ma foi, mon cher Jean-Louis, je l'ai toujours trouvé bien bon ; mais aujourd'hui je le trouve délicieux. Je viens de faire une course de deux heures, vous comprenez....

En disant cela, le docteur éclata de rire.

— Je viens de chez Jaques, vous savez.... le meunier.

— Oui, parbleu ; je le connais bien ; il n'est pas malade, pourtant ?

— Il a été bien malade.

— Bah ! qu'a-t-il donc eu le pauvre homme ?

— Eh bien, voilà, une bronchite aiguë avec